

Le sénateur Flynn: Vous ne pouvez jamais donner de réponse directe, n'est-ce pas?

L'honorable Lowell Murray: Les renseignements que demandent les honorables sénateurs à cet égard doivent sûrement être connus d'un ministre de la Couronne, si ces transactions doivent être vraiment approuvées par le gouvernement.

En guise de question supplémentaire, je demande au ministre s'il nous éclairera jamais sur la façon dont des transactions de ce genre sont entreprises par une société de la Couronne avec la bénédiction du gouvernement.

Il semble s'agir d'une transaction importante comportant des garanties et qui suppose peut-être même un recours au pouvoir d'imposition du gouvernement. C'est pourquoi je veux savoir si la simple bénédiction du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources suffit pour que les sociétés de la Couronne proposent de tels marchés, ou si ces derniers nécessitent l'intervention du cabinet.

Le sénateur Olson: La naïveté du sénateur Murray m'étonne . . .

Des voix: Oh, oh.

L'honorable Royce Frith (leader adjoint du gouvernement): C'est l'une de ses mégafaiblesses.

Le sénateur Olson: . . . mais je n'ai pas l'impression . . .

Le sénateur Flynn: Soyez raisonnable!

Le sénateur Olson: Le sénateur Flynn voudrait-il me laisser répondre?

Le sénateur Flynn: Je ne pensais pas que vous étiez prêt à le faire.

Le sénateur Olson: Le sénateur Murray a l'air de demander une description minutieuse et détaillée des méthodes du cabinet. Il n'est pourtant pas naïf à ce point. Il sait qu'une transaction de cette nature donne lieu à toutes sortes de pourparlers, de consultations, d'échanges d'idées et d'information. Le sénateur doit bien se rappeler aussi que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a lui-même lancé un communiqué presque au même moment où Petro-Canada annonçait son intention d'acquérir cette partie de BP.

Une voix: C'était chose faite.

Le sénateur Murray: A quel titre est-il intervenu?

Le sénateur Olson: Il me semble que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources parle au nom de son ministre. Ce n'est pas à moi de vous décrire son mandat dans le menu détail.

Le sénateur Murray: Quelles sont vos responsabilités? C'est ce que je veux savoir. Et quelles sont celles de vos collègues du cabinet à cet égard?

Le sénateur Olson: Quoi qu'il en soit, dans ce cas, il s'agit de renseignements qui, bien qu'ils n'entrent pas tout à fait dans la catégorie des rumeurs, auraient été entendus ou lus dans la presse par certains sénateurs et concernent des chiffres qui donneraient un total de 347, de 400 ou de 600 millions de

dollars, ou quelque chose du genre. J'ai déjà promis d'obtenir un état de toutes ces données.

Le sénateur Flynn: Pas l'année prochaine, j'espère.

Le sénateur Olson: Aussitôt que j'aurai les chiffres, je les communiquerai aux sénateurs dont la curiosité sera alors entièrement satisfaite, j'en suis sûr. Toutefois, au cas où elle ne le serait pas, et que cet état détaillé et clair ne leur suffirait pas, les sénateurs pourront alors me poser toutes les questions qu'ils voudront.

Le sénateur Murray: Il y a une question que je voudrais poser maintenant et je tâcherai de m'exprimer de façon que le ministre me comprenne.

L'honorable Richard A. Donahoe: C'est tout à fait inutile. Ne vous en donnez pas la peine.

Le sénateur Murray: Les sénateurs et les Canadiens ont le droit de connaître les liens qui existent entre cette société d'État d'une part et le gouverneur général en conseil, c'est-à-dire le cabinet fédéral, de l'autre. Je saurais gré au ministre de communiquer au Sénat, par écrit et à sa convenance, mais le plus tôt possible une déclaration à ce sujet.

Le sénateur Olson: Oui, c'est possible et je le ferai volontiers, mais cela équivaut au fond à faire le travail du sénateur Murray à sa place.

Des voix: Oh, oh.

Le sénateur Olson: Si je dis cela, c'est que si le sénateur consulte la loi et l'autorisation qui a été donnée au gouvernement à l'origine en vue de l'établissement de Petro-Canada, il y trouvera précisément, et dans les termes de la loi, la réponse à la question qu'il vient de me poser.

● (1410)

Le sénateur Balfour: En guise de question supplémentaire, le leader du gouvernement au Sénat accepterait-il, lorsqu'il répondra à ma demande de renseignements, de s'en tenir à l'essentiel c'est-à-dire de me dire la somme totale que Petro-Canada versera à la British Petroleum pour l'acquisition de son actif et de l'entreprise?

Le sénateur Olson: J'ai cru dès le début qu'il s'agissait du fond de la question.

Le sénateur Balfour: Pas d'entourloupettes.

Le sénateur Olson: Pour plus de précision, j'ai cru que mon honorable collègue devrait disposer de toutes les données entrant dans la compilation.

L'honorable G. I. Smith: Honorables sénateurs, j'aimerais poser au leader du gouvernement au Sénat une question supplémentaire à celle du sénateur Murray.

Je veux simplement connaître un fait bien simple. Le gouvernement du Canada a-t-il, oui ou non, approuvé l'acquisition de BP par Petro-Canada?

Le sénateur Olson: J'irai me procurer la déclaration, commentaires ou réponses—je ne sais pas trop dans quelle catégorie ranger ses propos—qu'a faits à ce moment-là le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.